



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Deuxième trimestre et premier semestre de 2013 comparés
au deuxième trimestre et premier semestre de 2012

TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page
1 Faits saillants financiers du deuxième trimestre et premier semestre de 2013	2	8 Résultats d'exploitation par secteur	21
2 Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	5	9 Liquidités et ressources financières	29
3 Notre stratégie	8	10 Transactions entre parties liées	33
4 Notre entreprise	10	11 Conventions comptables et modifications	35
5 Comment nous analysons et présentons nos résultats	12	12 Risques et incertitudes	38
6 Détail des comptes de résultat	13	13 Informations trimestrielles	41
7 Carnet de commandes	18	14 Contrôles et procédures	42
		15 Événements postérieurs à la fin de la période	43

Le 2 août 2013

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1 – FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE ET DU PREMIER SEMESTRE DE 2013

RÉSULTAT NET

> Deuxième trimestre

- Au deuxième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 37,7 millions \$ (0,25 \$ par action après dilution), comparativement à un résultat net de 31,7 millions \$ (0,21 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2012.
- Au deuxième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les Investissements – concessions d'infrastructure (« ICI ») de 104,7 millions \$, comparativement à un résultat net de 1,2 million \$ pour la période correspondante de 2012. Cette perte nette était principalement attribuable à des pertes d'exploitation dans les secteurs Pétrole et gaz (précédemment Hydrocarbures et produits chimiques), et Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancées par un apport plus élevé du secteur Énergie.

La perte d'exploitation dans le secteur Pétrole et gaz découlait essentiellement d'une perte de 70,1 millions \$ constatée par la Société en lien avec une confirmation de réclamation reçue récemment et alléguant des pénalités de retard au titre d'un projet à prix forfaitaire en Algérie comme il est décrit à la section 8.1.4. La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement était principalement attribuable au fait que la Société a enregistré une provision pour risque de 47,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2013, à la suite d'une tentative récente inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit couvrant un acompte reçu et la bonne exécution et émises précédemment au profit du client d'un projet en Libye comme il est décrit à la section 8.1.1.

- Au deuxième trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 67,0 millions \$, contre 30,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un résultat net plus élevé provenant de Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH ») et d'AltaLink, ainsi que d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

> Premier semestre terminé le 30 juin

- Au premier semestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est

chiffré à 15,9 millions \$ (0,11 \$ par action après dilution), comparativement à 98,0 millions \$ (0,65 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2012.

- Au premier semestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 86,1 millions \$, comparativement à un résultat net de 42,4 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette perte nette reflétait principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Pétrole et gaz, et Infrastructures et environnement, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Énergie.
- Au premier semestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 102,0 millions \$, contre 55,6 millions \$ à la même période en 2012, surtout en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

PRODUITS

- > Au deuxième trimestre de 2013, les produits se sont établis à 1,9 milliard \$, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits ont augmenté pour se chiffrer à 3,8 milliards \$, contre 3,7 milliards \$ au premier semestre de 2012, principalement en raison d'une hausse de 10,6 % dans la catégorie Ensembles.

SITUATION FINANCIÈRE

- > La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 0,8 milliard \$ au 30 juin 2013, comparativement à 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2012.

CARNET DE COMMANDES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 mars 2013	31 décembre 2012
Services	1 848,6 \$	1 889,2 \$	2 151,3 \$
Ensembles	5 553,4	5 954,2	5 747,7
O&M	2 250,4	2 392,4	2 234,4
Total	9 652,4 \$	10 235,8 \$	10 133,4 \$

- > Le carnet de commandes a totalisé 9,7 milliards \$ à la fin de juin 2013, comparativement à 10,1 milliards à la fin de décembre 2012, reflétant une diminution dans les catégories Services et Ensembles. Au niveau des segments, la diminution du carnet de commandes était principalement attribuable à une baisse dans les secteurs Mines et métallurgie, et Énergie, en partie contrebalancée par une augmentation dans le secteur Infrastructures et environnement.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de 2013 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, ainsi qu'à la **lumière des informations se retrouvant à la section 2 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet (www.snc-lavalin.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens**, et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**.

CHIFFRES COMPARATIFS

Comme il est indiqué dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2013, la Société a appliqué rétrospectivement les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, qui a été remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu des modifications à l'IAS 19 modifié comme il est indiqué à la section 11.1. Les chiffres comparatifs du présent rapport de gestion ont été ajustés pour refléter les modifications susmentionnées.

2 – MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 2 août 2013. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2012 de la Société (particulièrement, dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2012 de la Société), et ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter :

(a) si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une

incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (b) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; (c) la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes; (d) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière civile et criminelle; (e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; (g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; (h) le carnet de commandes de la Société est assujetti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; (i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; (j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; (k) les investissements de la Société dans les ICI comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; (l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; (m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; (n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services déficients; (p) la Société pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnelles qu'elle fournit; (q) la Société

pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; (r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux par nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; (u) la Société s'appuie sur des systèmes et à des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (v) toute acquisition ou autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; (w) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa position de trésorerie nette, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (x) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; (y) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; (z) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; (aa) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; (bb) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours, ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; (cc) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière, et; (dd) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les

hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2012 déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com ou sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs », ainsi qu'à la section 12 du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 2 août 2013, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

3 – NOTRE STRATÉGIE

Le 2 mai 2013, la Société a annoncé son plan stratégique, qui vise à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité et sa stabilité à long terme.

La nouvelle stratégie de SNC-Lavalin présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées de son modèle de concessions d'infrastructure favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements pour son portefeuille d'investissements dans des concessions d'infrastructure (« ICI »).

La stratégie de SNC-Lavalin s'appuie sur trois piliers qui, ensemble, permettront à la Société d'améliorer le rendement de l'ensemble de l'organisation sur plusieurs plans. Ces trois piliers sont décrits ci-dessous.

Plateformes de croissance

SNC-Lavalin se recentre sur le renforcement de sa position dans certains secteurs d'activité et régions clés.

La Société entend tirer parti de son savoir-faire dans le domaine des ressources (notamment pétrole et gaz, exploitation minière, environnement et eau) afin de mettre en œuvre une stratégie de croissance accélérée dans ces secteurs. La Société est vouée à une plateforme mondiale, mais vise d'abord les Amériques. SNC-Lavalin a confié la direction des activités des unités Mines et métallurgie, Pétrole et gaz, et Environnement et eau à Neil Bruce, président du groupe Ressources, environnement et eau,

dirigeant de renommée mondiale dans ces secteurs. En misant sur cette approche, la Société entend mieux exploiter les synergies entre ces unités, particulièrement sur le plan de la réalisation de projets.

SNC-Lavalin compte en outre procéder à des acquisitions stratégiques afin de soutenir sa stratégie de croissance. La Société mettra l'accent sur la croissance dans les secteurs de l'énergie verte et des infrastructures : elle s'efforcera surtout d'accroître sa présence au Canada, où elle est déjà bien implantée, en tirant parti de sa grande expérience dans le domaine des PPP et en visant une meilleure pénétration du marché, particulièrement en Amérique du Nord. Par ailleurs, la Société continuera de tirer parti de son savoir-faire en matière de transport et distribution d'électricité et de transport en commun à l'échelle mondiale.

Approche améliorée de gestion des ICI

SNC-Lavalin continue de renforcer son secteur des ICI qui, par le passé, a toujours été une source de travail pour ses groupes d'ingénierie et de construction, en plus d'être un facteur ayant largement contribué à sa solidité financière. Le secteur des ICI joue un rôle important dans la réussite d'une société d'ingénierie et de construction. Désormais, la Société misera sur une approche de gestion encore plus rigoureuse et équilibrée de son portefeuille d'actifs, laquelle prévoit la disposition des investissements à maturité, à moins que des enjeux stratégiques ne justifient d'autres options. La Société envisagera de procéder à la vente potentielle d'ICI non essentiels et de réduire à moyen terme sa participation en capital dans ses principaux investissements d'importance. Elle tentera de trouver des solutions de financement et des occasions de partenariat qui lui permettront de générer de la valeur tout en gérant ce portefeuille de façon proactive.

Tout en recherchant de nouvelles possibilités, SNC-Lavalin continuera de privilégier les investissements dans des nouvelles concessions d'infrastructure susceptibles d'offrir des occasions d'affaires significatives aux groupes d'ingénierie, de construction et d'exploitation et entretien. Les investissements dans des concessions d'infrastructure existantes seront surtout considérés comme un moyen d'étendre l'expérience en investissements de SNC-Lavalin à de nouveaux marchés et de fournir une nouvelle plateforme pour les occasions d'ingénierie et de construction.

Le principal marché cible de SNC-Lavalin pour les projets d'ICI d'envergure réalisés en partenariat public-privé demeurera les Amériques.

Facteurs de croissance

SNC-Lavalin améliore sa stratégie de partage des ressources, favorise une plus grande interaction entre ses unités d'exploitation et met au point des méthodes mieux coordonnées de gestion des relations avec les clients et de développement des affaires dans ses bureaux à l'échelle mondiale, le tout grâce à son modèle de mondialisation des activités annoncé plus tôt cette année.

Ce modèle de mondialisation mise également sur une utilisation plus efficace et efficiente des systèmes et des processus dans l'ensemble de l'entreprise, dont bon nombre jouissent d'une réputation enviable. SNC-Lavalin prévoit investir dans plusieurs de ces systèmes, notamment son système de gestion d'entreprise, son système de gestion des ressources humaines et son système exclusif de gestion de projets (PM+), puisqu'elle est d'avis que ces outils lui procurent un avantage stratégique lorsqu'elle présente des offres de services et qu'elle réalise des projets de moyenne ou de grande envergure.

La pierre d'assise de tous ces facteurs demeurera notre engagement indéfectible envers une éthique, une gouvernance et un rendement en santé et sécurité de classe mondiale ainsi qu'envers le perfectionnement et la fidélisation des meilleurs talents de l'industrie.

4 – NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin est l'un des plus importants groupes d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur majeur en matière de propriété d'infrastructures et de services d'exploitation et d'entretien (« O&M »). SNC-Lavalin a des bureaux dans tout le Canada et dans 40 autres pays, et travaille activement dans une centaine de pays.

4.1 – SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION OFFERT DANS LES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction est fourni par les employés de la Société sous forme d'activités des catégories Services et Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service.

- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres, Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, et Pétrole et Gaz (précédemment Hydrocarbures et Produits chimiques). Une analyse des résultats d'exploitation de la Société par secteur d'activité figure à la section 8 du présent rapport.

4.2 – ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les activités de la catégorie O&M consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des infrastructures de télécommunication, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des installations pétrolières et gazières, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

4.3 – INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction, et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

5 – COMMENT NOUS ANALYSONS ET PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services** et **Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **O&M** et **ICI**. La direction de la Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories de manière indépendante, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. La direction de la Société analyse également ses résultats par secteur d'activité, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, conformément à la façon dont est évalué le rendement de la direction. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction, en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie respective, comme suit : **Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, Pétrole et Gaz, et Autres secteurs**. Les secteurs d'activité **O&M** et **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

5.1 – MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la direction de la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues.

Les mesures financières non définies par les IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE	MESURE FINANCIÈRE NON DÉFINIE PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
Rendement		Trésorerie	
Carnet de commandes	Section 7	Position de trésorerie nette	Section 9.1
Résultat d'exploitation par secteur	Section 8		
RCPMA	Section 9.5		

Une définition de toutes les mesures non définies par les IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les IFRS et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux IFRS.

6 – DÉTAIL DES COMPTES DE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits par activité :				
Services	723,1 \$	787,0 \$	1 373,8 \$	1 456,1 \$
Ensembles	736,9	701,2	1 460,3	1 320,1
O&M	298,4	293,2	681,2	676,6
ICI	185,0	124,9	328,3	241,4
	1 943,4 \$	1 906,3 \$	3 843,6 \$	3 694,2 \$
Marge brute	231,7 \$	280,9 \$	538,2 \$	578,1 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	228,7	213,7	435,7	398,0
Charges financières nettes:				
Provenant des ICI	31,2	26,1	62,9	51,9
Provenant des autres activités	3,8	3,8	5,4	8,2
	35,0	29,9	68,3	60,1
Résultat avant impôt sur le résultat	(32,0)	37,3	34,2	120,0
Charge d'impôt sur le résultat, montant net	5,5	5,4	18,0	21,6
Résultat net de la période	(37,5) \$	31,9 \$	16,2 \$	98,4 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants:				
Actionnaires de SNC-Lavalin	(37,7) \$	31,7 \$	15,9 \$	98,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	0,3	0,4
Résultat net de la période	(37,5) \$	31,9 \$	16,2 \$	98,4 \$
Résultat par action (\$)				
De base	(0,25) \$	0,21 \$	0,11 \$	0,65 \$
Dilué	(0,25) \$	0,21 \$	0,11 \$	0,65 \$
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Provenant de l'Autoroute 407	21,8 \$	14,7 \$	38,6 \$	29,4 \$
Provenant d'AltaLink	17,5	12,9	31,1	24,2
Provenant des autres ICI	27,7	2,9	32,3	2,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(104,7)	1,2	(86,1)	42,4
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(37,7) \$	31,7 \$	15,9 \$	98,0 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

6.1 – ANALYSE DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(104,7) \$	1,2 \$	(86,1)	42,4
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	67,0	30,5	102,0	55,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(37,7) \$	31,7 \$	15,9 \$	98,0 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au deuxième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 104,7 millions \$, comparativement à un résultat net de 1,2 million \$ pour la période correspondante de 2012. Cette perte était principalement attribuable à des pertes d'exploitation dans les secteurs Pétrole et gaz, et Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancées par un apport plus élevé du secteur Énergie.

Au deuxième trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 67,0 millions \$, comparativement à 30,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

Au premier semestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 86,1 millions \$, comparativement à un résultat net de 42,4 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette perte nette reflétait principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Pétrole et gaz, et Infrastructures et environnement, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Énergie.

La perte d'exploitation dans le secteur Pétrole et gaz découlait essentiellement d'une perte de 70,1 millions \$ constatée par la Société en lien avec une confirmation de réclamation reçue récemment et alléguant des pénalités de retard au titre d'un projet à prix forfaitaire en Algérie comme il est décrit à la section 8.1.4.

La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement était principalement attribuable au fait que la Société a enregistré une provision pour risque de 47,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2013, à la suite d'une tentative récente inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit couvrant un acompte reçu et la bonne exécution et émises précédemment au profit du client d'un projet en Libye comme il est décrit à la section 8.1.1. De plus, il y a eu environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet

d'infrastructures d'envergure qui, selon la Société, n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires.

Au premier semestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 102,0 millions \$, contre 55,6 millions \$ pour la même période en 2012, surtout en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

6.2 – ANALYSE DES PRODUITS

Au deuxième trimestre de 2013, les produits se sont établis à 1,9 milliard \$, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012. **Au premier semestre de 2013, les produits ont augmenté pour se chiffrer à 3,8 milliards \$**, contre 3,7 milliards \$ au premier semestre de 2012, principalement en raison d'une hausse de 10,6 % dans la catégorie Ensembles.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie Services	723,1 \$	787,0 \$	1 373,8 \$	1 456,1 \$

La baisse des produits de la catégorie Services au premier semestre de 2013 reflétait un volume d'activité moins élevé, principalement dans les secteurs Énergie, Mines et métallurgie, et Infrastructures et environnement.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie Ensembles	736,9 \$	701,2 \$	1 460,3 \$	1 320,1 \$

Les hausse des produits de la catégorie Ensembles au premier semestre de 2013 reflétait un volume d'activité plus élevé des secteurs Énergie et Mines et métallurgies, partiellement contrebalancé par une diminution des produits du secteur Pétrole et gaz.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie O&M	298,4 \$	293,2 \$	681,2 \$	676,6 \$

Les produits de la catégorie O&M au premier semestre de 2013 sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2012.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie ICI	185,0 \$	124,9 \$	328,3 \$	241,4 \$

La hausse des produits de la catégorie ICI au premier semestre de 2013 reflétait principalement une hausse des produits d'AltaLink et de SKH.

6.3 – ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012	2013	2012
Marge brute excluant les ICI	116,0 \$	213,0 \$	345,3 \$	452,0 \$
Marge brute provenant des ICI	115,7	67,9	192,9	126,1
Marge brute	231,7 \$	280,9 \$	538,2 \$	578,1 \$
Ratio de marge brute (%)	11,9 %	14,7 %	14,0 %	15,6 %

La marge brute excluant les ICI pour le deuxième trimestre de 2013 a diminué comparativement à la période correspondante de 2012, reflétant une baisse principalement dans la catégorie Ensembles, attribuable à un ratio de marge brute moins élevé, essentiellement dans les secteurs Pétrole et gaz, et Infrastructure et environnement, tel que décrit dans les sections 8.1.4 et 8.1.1 respectivement.

La marge brute excluant les ICI pour le premier semestre de 2013 a diminué comparativement à la période correspondante de 2012, reflétant principalement une baisse dans la catégorie Ensembles, tel qu'il est mentionné ci-haut, ainsi qu'une baisse dans la catégorie Services, découlant d'un volume d'activité et d'un ratio de marge brute moins élevés.

La marge brute provenant des ICI au premier semestre de 2013 a augmenté par rapport à celle de la période correspondante de 2012, surtout en raison de la marge brute plus élevée provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

6.4 – ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Frais de vente, généraux et administratifs	228,7 \$	213,7 \$	435,7 \$	398,0 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au premier semestre de 2013, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté comparativement à ceux de la période correspondante de 2012, reflétant particulièrement une hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs.

La Société travaille à déterminer et à mettre en place des mesures dans le but de plafonner ses frais de vente, généraux et administratif de 2013 aux niveaux de 2012. La Société examine également d'autres mesures à plus long terme en vue de gérer le niveau de ses frais de vente, généraux et administratifs de manière plus efficiente pour les exercices subséquents.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2013, la Société a engagé des charges de 8,3 millions \$ liées à des enquêtes et autres questions connexes pour des services fournis jusqu'au 30 juin 2013 (semestre terminé le 30 juin 2012 : 7,4 millions \$ en charges liées à des enquêtes et autres questions connexes, et 5,0 millions \$ en charges liées aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction), lesquelles sont incluses dans les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs**.

Conformément à la méthodologie décrite à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs** sont répartis dans chacun des secteurs d'activité de la Société.

6.5 – ANALYSE DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013			2012		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(1,4) \$	(0,7) \$	(2,1) \$	(1,3) \$	(2,6) \$	(3,9) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	–	5,5	5,5	–	5,5	5,5
Sans recours :						
AltaLink	29,2	–	29,2	24,1	–	24,1
Autres	1,9	–	1,9	2,0	–	2,0
Autres	1,5	(1,0)	0,5	1,3	0,9	2,2
Charges financières nettes	31,2 \$	3,8 \$	35,0 \$	26,1 \$	3,8 \$	29,9 \$

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013			2012		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(1,6) \$	(4,0) \$	(5,6) \$	(2,5) \$	(4,6) \$	(7,1) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	–	10,9	10,9	–	10,9	10,9
Sans recours :						
AltaLink	57,5	–	57,5	47,9	–	47,9
Autres	3,8	–	3,8	3,9	–	3,9
Autres	3,2	(1,5)	1,7	2,6	1,9	4,5
Charges financières nettes	62,9 \$	5,4 \$	68,3 \$	51,9 \$	8,2 \$	60,1 \$

Au premier semestre de 2013, les charges financières nettes provenant des ICI ont augmenté pour s'établir à 62,9 millions \$, comparativement à 51,9 millions \$ au premier semestre de 2012, principalement en raison d'une charge d'intérêt plus élevée sur un endettement sans recours supplémentaire provenant d'AltaLink.

Au premier semestre de 2013, les charges financières nettes provenant des autres activités ont totalisé 5,4 millions \$, comparativement à 8,2 millions \$ au premier semestre de 2012.

6.6 – ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Résultat avant impôt sur le résultat excluant les ICI	(104,0) \$	1,1 \$	(79,4) \$	55,4 \$
Résultat avant impôt sur le résultat provenant des ICI	72,0	36,2	113,6	64,6
Résultat avant impôt sur le résultat	(32,0) \$	37,3 \$	34,2 \$	120,0 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat excluant les ICI	0,5 \$	(0,2) \$	6,4 \$	12,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI	5,0	5,6	11,6	8,9
Charge d'impôt sur le résultat, montant net	5,5 \$	5,4 \$	18,0 \$	21,6 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au deuxième trimestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat excluant les ICI s'est établie à 0,5 million \$, comparativement à une économie d'impôt sur le résultat de 0,2 million \$ pour la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat excluant les ICI a diminué pour s'établir à 6,4 millions \$, contre 12,7 millions \$ au premier semestre de 2013. La variation du taux d'imposition effectif excluant les ICI était principalement attribuable à la répartition géographique du résultat avant impôt sur le résultat et à des pertes en 2013 ne donnant pas lieu à des économies d'impôt.

Au deuxième trimestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI a diminué comparativement à celle du deuxième trimestre de 2012, principalement en raison d'un taux d'imposition effectif moins élevé, résultant principalement d'un résultat non imposable plus élevé provenant de SKH, ainsi que d'un dividende non imposable reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

Au premier semestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI a augmenté comparativement à celle de la période correspondante de 2012, principalement en raison d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink, partiellement contrebalancé par un résultat non imposable plus élevé provenant de SKH et de dividendes non imposables plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

7 – CARNET DE COMMANDES

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, pour les catégories d'activité suivantes, soit : i) Services; ii) Ensembles; et iii) O&M. Le carnet de commandes est un indicateur prévisionnel des produits anticipés qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées en vertu de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) la **durée du contrat** ; ou ii) les **5 prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur d'activité :

AU 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2013			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	693,9 \$	3 258,7 \$	– \$	3 952,6 \$	
Énergie	533,1	1 804,5	–	2 337,6	
Mines et métallurgie	376,1	196,0	–	572,1	
Pétrole et gaz	180,2	78,7	–	258,9	
Autres secteurs	65,3	215,5	–	280,8	
O&M	–	–	2 250,4	2 250,4	
Total	1 848,6 \$	5 553,4 \$	2 250,4 \$	9 652,4 \$	

AU 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2013			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	737,2 \$	3 437,9 \$	– \$	4 175,1 \$	
Énergie	427,0	1 957,0	–	2 384,0	
Mines et métallurgie	474,5	260,0	–	734,5	
Pétrole et gaz	176,4	95,5	–	271,9	
Autres secteurs	74,1	203,8	–	277,9	
O&M	–	–	2 392,4	2 392,4	
Total	1 889,2 \$	5 954,2 \$	2 392,4 \$	10 235,8 \$	

AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2012			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	721,3 \$	2 916,6 \$	– \$	3 637,9 \$	
Énergie	434,7	2 151,1	–	2 585,8	
Mines et métallurgie	685,6	320,6	–	1 006,2	
Pétrole et gaz	215,5	132,7	–	348,2	
Autres secteurs	94,2	226,7	–	320,9	
O&M	–	–	2 234,4	2 234,4	
Total	2 151,3 \$	5 747,7 \$	2 234,4 \$	10 133,4 \$	

Au 30 juin 2013, le carnet de commandes se chiffrait à 9,7 milliards \$, comparativement à 10,2 milliards \$ au 31 mars 2013 et à 10,1 milliards \$ au 31 décembre 2012. Le carnet de commandes à la fin de juin 2013, par rapport à la fin de décembre 2012, reflétait une diminution dans les catégories Services et Ensembles. Au niveau des segments, la diminution du carnet de commandes était principalement attribuable à une baisse dans les secteurs Mines et métallurgie, et Énergie, en partie contrebalancée par une augmentation dans le secteur Infrastructures et environnement.

7.1 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Services	1 848,6 \$	1 889,2 \$	2 151,3 \$

La baisse observée entre décembre 2012 et juin 2013 reflétait une diminution principalement dans le secteur Mines et métallurgie, en partie contrebalancée par une augmentation dans le secteur Énergie. La diminution dans le secteur Mines et métallurgie incluait le retrait, au premier trimestre de 2013, d'un contrat minier d'envergure dont la valeur des travaux suspendus et annulés s'élevait à environ 120 millions \$ en produits anticipés dans la catégorie Services. De plus, au premier semestre de 2013, ce secteur est touché par le fléchissement du marché des produits de base.

7.2 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	5 553,4 \$	5 954,2 \$	5 747,7 \$

La baisse observée entre décembre 2012 et juin 2013 reflétait une diminution principalement dans le secteur Énergie, partiellement contrebalancée par une augmentation dans le secteur Infrastructures et environnement, notamment grâce à l'ajout d'un projet de transport léger sur rail au Canada au premier trimestre de 2013.

7.3 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 mars 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie O&M	2 250,4 \$	2 392,4 \$	2 234,4 \$

Le carnet de commandes de la catégorie O&M à la fin de juin 2013 est demeuré comparable à celui de décembre 2012.

8 – RÉSULTATS D’EXPLOITATION PAR SECTEUR

Comme il a été mentionné précédemment, les résultats de la Société sont analysés par secteur d’activité. La Société présente l’information de la façon dont est évalué le rendement de la direction en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d’industrie.

À l’exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d’un secteur en utilisant le résultat d’exploitation, qui correspond à la marge brute déduction faite des frais directs de vente, généraux et administratifs, de l’intérêt imputé et des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. L’intérêt imputé est attribué mensuellement à ces secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un produit selon que les actifs courants excèdent les passifs courants du secteur ou vice-versa, tandis que les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs sont répartis d’après la marge brute de chaque secteur. L’impôt sur le résultat n’est pas imputé à ces secteurs.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D’INFLUENCE	MÉTHODE COMPTABLE
Influence non notable	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante:

MÉTHODE COMPTABLE	EVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes ou distributions provenant des investissements
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements, ou les dividendes provenant des ICI dont la valeur comptable est de néant
Méthode de la consolidation intégrale	Le résultat net de ses investissements, moins la portion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cas des ICI pour lesquels l’impôt sur le résultat est payable par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, l’impôt sur le résultat de la Société est attribué selon le taux d’imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Le résultat d’exploitation provenant des ICI reflète aussi les frais de vente, généraux et administratifs incluant des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, mais ne reflète pas une attribution d’intérêt imputé. Par conséquent, le résultat d’exploitation provenant des ICI est présenté net d’impôt sur le résultat et des frais de vente, généraux et administratifs et représente le résultat net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

Le tableau suivant présente les **produits** des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012	2013	2012
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	488,5 \$	513,6 \$	897,5 \$	928,1 \$
Énergie	422,3	310,4	791,8	632,0
Mines et métallurgie	396,2	360,5	752,6	643,2
Pétrole et gaz	59,9	205,7	215,7	394,5
Autres secteurs	93,1	98,0	176,5	178,4
O&M	298,4	293,2	681,2	676,6
ICI	185,0	124,9	328,3	241,4
Total	1 943,4 \$	1 906,3 \$	3 843,6 \$	3 694,2 \$

Le tableau ci-dessous présente le **résultat d'exploitation** des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	(69,7) \$	(7,0) \$	(99,5) \$	(4,9) \$
Énergie	41,4	(10,9)	88,7	20,9
Mines et métallurgie	13,2	11,9	10,9	27,7
Pétrole et gaz	(89,9)	11,6	(85,6)	21,8
Autres secteurs	5,0	10,8	10,3	15,4
O&M	9,9	3,1	23,9	12,1
ICI	67,0	30,5	102,0	55,6
Total	(23,1) \$	50,0 \$	50,7 \$	148,6 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

8.1 – ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles.

8.1.1 – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Infrastructures et Services	197,4 \$	213,1 \$	366,0 \$	388,2 \$
Ensembles	291,1	300,5	531,5	539,9
Total	488,5 \$	513,6 \$	897,5 \$	928,1 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Infrastructures et environnement	(69,7) \$	(7,0) \$	(99,5) \$	(4,9) \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant	(14,3 %)	(1,4 %)	(11,1 %)	(0,5 %)

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Infrastructures et environnement au deuxième trimestre de 2013 ont diminué pour s'établir à 488,5 millions \$, comparativement à 513,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012. **Au premier semestre de 2013, les produits ont diminué pour s'établir à 897,5 millions \$**, contre 928,1 millions \$ pour le premier semestre de 2012, reflétant un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Services.

Au deuxième trimestre de 2013, la perte d'exploitation s'est établie à 69,7 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 7,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012. La perte d'exploitation au deuxième trimestre de 2013 était principalement attribuable au fait que la Société a enregistré une provision pour risque de 47,0 millions \$, à la suite d'une tentative récente inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit couvrant un acompte reçu et la bonne exécution et émises précédemment au profit du client d'un projet en Libye. Pour l'instant, la Société n'a été informée d'aucune réclamation liée à l'acompte reçu ou à la bonne exécution. Le projet a été interrompu depuis le début de la révolution civile en Libye. La Société entend faire la lumière sur la situation entourant cette tentative de retrait en vertu de lettres de crédit et prendra tous les moyens, juridiques ou autres, pour empêcher tout retrait. **Au premier semestre de 2013, la perte d'exploitation s'est établie à 99,5 millions \$**, comparativement à une perte d'exploitation de 4,9 millions \$ au semestre correspondant de 2012, principalement en raison d'un ratio de marge brute moins élevé. La baisse du ratio de marge brute était principalement attribuable à l'élément susmentionné, ainsi qu'à environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires dans le cadre d'un projet d'infrastructures d'envergure qui, selon la Société,

n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires.

8.1.2 – ÉNERGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Énergie				
Services	116,2 \$	136,9 \$	208,5 \$	256,4 \$
Ensembles	306,1	173,5	583,3	375,6
Total	422,3 \$	310,4 \$	791,8 \$	632,0 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Énergie	41,4 \$	(10,9) \$	88,7 \$	20,9 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Énergie (%)	9,8 %	(3,5 %)	11,2 %	3,3 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au deuxième trimestre de 2013, les produits du secteur Énergie ont augmenté pour s'établir à 422,3 millions \$, comparativement à 310,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits ont augmenté pour s'établir à 791,8 millions \$, contre 632,0 millions \$ pour le semestre correspondant de 2012, reflétant principalement une augmentation du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du volume d'activité dans la catégorie Services.

Au deuxième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est élevé à 41,4 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 10,9 millions \$ au trimestre correspondant de 2012. Au premier semestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est élevé à 88,7 millions \$, comparativement à 20,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012, qui reflétait principalement une révision défavorable des prévisions des coûts, au deuxième trimestre de 2012, pour un projet d'envergure de la catégorie Ensembles qui avait eu une incidence défavorable de 49,7 millions \$ sur la marge brute. De plus, la hausse du résultat d'exploitation au premier semestre de 2013 reflétait un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancé par des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés.

8.1.3 – MINES ET MÉTALLURGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie				
Services	246,2 \$	263,3 \$	461,7 \$	485,6 \$
Ensembles	150,0	97,2	290,9	157,6
Total	396,2 \$	360,5 \$	752,6 \$	643,2 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur				
Mines et métallurgie	13,2 \$	11,9 \$	10,9 \$	27,7 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	3,3 %	3,3 %	1,4 %	4,3 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Mines et métallurgie au deuxième trimestre de 2013 se sont établis à **396,2 millions \$**, contre 360,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits se sont établis à **752,6 millions \$**, comparativement à 643,2 millions \$ au premier semestre de 2012, principalement en raison d'une augmentation du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, partiellement contrebalancée par une diminution du volume d'activité dans la catégorie Services.

Le résultat d'exploitation s'est établi à **13,2 millions \$** au deuxième trimestre de 2013, comparativement à 11,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à **10,9 millions \$**, contre 27,7 millions \$ au premier semestre de 2012, principalement en raison d'une provision pour des coûts d'environ 17 millions \$ faisant suite à un avis de suspension reçu par la Société en mars 2013 concernant un contrat minier d'envergure, ainsi que d'un ratio de marge brute moins élevé, et de frais de vente, généraux et administratifs plus élevés, en partie contrebalancés par un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles.

8.1.4 – PÉTROLE ET GAZ (PRÉCÉDEMMENT HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES)

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Pétrole et gaz				
Services	117,5 \$	134,3 \$	247,3 \$	247,9 \$
Ensembles	(57,6)	71,4	(31,6)	146,6
Total	59,9 \$	205,7 \$	215,7 \$	394,5 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Pétrole et gaz	(89,9) \$	11,6 \$	(85,6) \$	21,8 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Pétrole et gaz (%)	(150,0 %)	5,6 %	(39,7 %)	5,5 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au deuxième trimestre de 2013, les produits du secteur Pétrole et gaz se sont établis à **59,9 millions \$**, contre 205,7 millions \$ au deuxième trimestre de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits ont totalisé **215,7 millions \$**, contre 394,5 millions \$ au premier semestre de 2012, reflétant un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Ensembles, surtout

attribuable à l'élément mentionné ci-dessous ainsi qu'à certains projets d'envergure en voie d'être achevés.

Au deuxième trimestre de 2013, la perte d'exploitation s'est établie à 89,9 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 11,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2012. La perte d'exploitation au deuxième trimestre de 2013 découlait essentiellement d'une perte de 70,1 millions \$ constatée par la Société en lien avec une confirmation de réclamation reçue récemment et alléguant des pénalités de retard au titre d'un projet à prix forfaitaire en Algérie. La Société poursuit actuellement des pourparlers avec le client et entend prendre toutes les mesures nécessaires pour contester ces pénalités, y compris des mesures pour récupérer les coûts supplémentaires qu'elle a engagés. Il convient aussi de noter que les ratios de marge brute de 2013 et 2012 incluaient des révisions défavorables des prévisions au deuxième trimestre de chaque année. **Au premier semestre de 2013, il y a eu une perte d'exploitation de 85,6 millions, comparativement à un résultat d'exploitation de 21,8 millions \$ au semestre correspondant de 2012, pour les mêmes raisons susmentionnées.**

8.1.5 – AUTRES SECTEURS

Autres secteurs regroupe les activités de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique, ainsi que d'autres installations industrielles qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs d'activité présentés précédemment.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Autres secteurs				
Services	45,8 \$	39,4 \$	90,3 \$	78,0 \$
Ensembles	47,3	58,6	86,2	100,4
Total	93,1 \$	98,0 \$	176,5 \$	178,4 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Autres secteurs	5,0 \$	10,8 \$	10,3 \$	15,4 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Autres secteurs (%)	5,4 %	11,1 %	5,9 %	8,6 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits des Autres secteurs se sont établis à 93,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2013, comparativement à 98,0 millions \$ au trimestre correspondant de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits se sont établis à 176,5 millions \$, soit à un niveau comparable à celui du premier semestre de 2012.

Au deuxième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 5,0 millions \$, contre 10,8 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est chiffré à 10,3 millions \$, contre 15,4 millions \$ au premier semestre

de 2012, reflétant principalement des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés, en partie contrebalancés par un ratio de marge brute plus élevé dans la catégorie Services.

8.2 – O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur O&M	298,4 \$	293,2 \$	681,2 \$	676,6 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur O&M	9,9 \$	3,1 \$	23,9 \$	12,1 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur O&M (%)	3,3 %	1,1 %	3,5 %	1,8 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au deuxième trimestre de 2013, les produits du secteur O&M se sont établis à 298,4 millions \$, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012. Au premier semestre de 2013, les produits se sont élevés à 681,2 millions \$, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012.

Au deuxième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est chiffré à 9,9 millions \$, comparativement à 3,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2012. Au premier semestre de 2013, le résultat d'exploitation a totalisé 23,9 millions \$, contre 12,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé.

8.3 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 9.3 du rapport de gestion inclus dans le rapport financier 2012 de la Société.

8.3.1 – VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2013 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 décembre 2012
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	1 017,0 \$	952,4 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	446,7	373,4
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	343,4	339,0
Valeur comptable nette totale des ICI	1 807,1 \$	1 664,8 \$

Au 30 juin 2013, la Société estimait que la juste valeur de ses ICI était bien plus élevée que leur valeur comptable nette, les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et AltaLink ayant les justes valeurs estimées les plus élevées de son portefeuille d'ICI. Les valeurs comptables nettes des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et dans AltaLink s'établissaient respectivement à néant et à 856,8 millions \$ au 30 juin 2013.

8.3.2 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant des ICI	185,0 \$	124,9 \$	328,3 \$	241,4 \$
Résultat d'exploitation :				
Provenant de l'Autoroute 407	21,8 \$	14,7 \$	38,6 \$	29,4 \$
Provenant d'AltaLink	17,5	12,9	31,1	24,2
Provenant des autres ICI ⁽²⁾	27,7	2,9	32,3	2,0
Résultat d'exploitation provenant des ICI	67,0 \$	30,5 \$	102,0 \$	55,6 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

⁽²⁾ Le résultat net provenant des autres ICI est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs alloués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale.

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et le résultat net (qui correspond au résultat d'exploitation pour les ICI) n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement du secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

Le résultat d'exploitation du secteur ICI s'est chiffré à 67,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2013, comparativement à 30,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

Au premier semestre de 2013, le résultat d'exploitation du secteur ICI a augmenté pour s'établir à 102,0 millions \$, contre 55,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, surtout en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

Comme il est indiqué à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre de 2013, des incertitudes relatives au recouvrement de dividendes de l'un des ICI de la Société comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ont été résolues, ayant une incidence positive sur le résultat net provenant des autres ICI au deuxième trimestre et pour les six premiers mois de 2013.

9 – LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- > L'examen de la **position de trésorerie nette** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > La présentation des **dividendes déclarés** et du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

9.1 – POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

La **position de trésorerie nette** de la Société, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, se présentait comme suit:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 juin 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	789,3 \$	1 174,9 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	9,7	17,6
Dette avec recours	348,6	348,6
Position de trésorerie nette	431,0 \$	808,7 \$

La **position de trésorerie nette se chiffrait à 431,0 millions \$ au 30 juin 2013**, comparativement à 808,7 millions \$ au 31 décembre 2012. La diminution observée dans la position de trésorerie nette est principalement attribuable à une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie décrite à la

section 9.2. La diminution était principalement attribuable à des fluctuations temporaires de besoins en fonds de roulement pour achever certains projets au Canada.

La direction continue de croire que, sous réserve des risques et limites décrits dans le présent rapport, sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie et sa capacité de crédit inutilisée, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. La direction demeure résolue à maintenir un niveau de trésorerie adéquat et continue d'améliorer ses liquidités pour la conduite des affaires et des activités de la Société à mesure qu'ils évoluent.

Selon la Société, certains projets en cours continueront de nécessiter temporairement d'importants fonds de roulement, et des liquidités supplémentaires pourraient être nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. Par conséquent, la Société envisage diverses options en vue d'accéder à de nouvelles sources de liquidités, et entend gérer son fonds de roulement plus efficacement.

9.2 – ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	(87.5) \$	227.2 \$
Activités d'investissement	(590.0)	(521.9)
Activités de financement	291.8	306.2
Augmentation (diminution) liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	0.1	(1.1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(385.6)	10.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1,174.9	1,231.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	789.3 \$	1,241.4 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 0,8 milliard \$ au 30 juin 2013, comparativement à 1,2 milliard \$ au 30 juin 2012, tel qu'il est décrit ci-dessous.

9.2.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les liquidités affectées aux activités opérationnelles se sont établies à 87,5 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à des liquidités provenant des activités opérationnelles de 227,2 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette variation était principalement attribuable à :

- > des liquidités affectées à des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 126,8 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à des liquidités provenant des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 0,6 million \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant essentiellement une utilisation accrue du fonds de roulement;

- > Une diminution de 82,2 millions \$ du résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour s'établir à 15,9 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 98,0 millions \$ pour la période correspondante de 2012.

9.2.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les liquidités affectées aux activités d'investissement se sont établies à 590,0 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 521,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Les principales activités d'investissement ont été les suivantes :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, pour un décaissement total de 512,4 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 379,8 millions \$ à la période correspondante de 2012, tous deux attribuables à AltaLink, principalement pour des dépenses en immobilisations corporelles destinées à la consolidation et à l'expansion du réseau de transport d'électricité;
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cadre des activités des catégories Services, Ensembles et O&M, pour un décaissement total de 19,9 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 51,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012;
- > Des paiements de 21,1 millions \$ faits au titre d'ICI au premier semestre de 2013, reflétant surtout les paiements faits au titre du Chinook Roads Partnership et du projet de nickel Ambatovy, comparativement à 38,9 millions \$ à la période correspondante de 2012, reflétant principalement des paiements au titre du projet de nickel Ambatovy et de Piramal Roads Infra Private Limited;
- > Des paiements de 40,3 millions \$ effectués au deuxième trimestre de 2012 au titre de participations dans SNC-Lavalin Fayez Engineering, entité contrôlée conjointement en Arabie saoudite.

9.2.3 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les liquidités provenant des activités de financement se sont établies à 291,8 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 306,2 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

- > L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI a totalisé 611,6 millions \$ pour le premier semestre de 2013, comparativement à 378,8 millions \$ pour la période correspondante de 2012, essentiellement attribuable à AltaLink. Le remboursement de

la dette à long terme sans recours provenant des ICI a totalisé 326,9 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à 1,8 million \$ pour la période correspondante de 2012, ce qui est aussi essentiellement attribuable à AltaLink;

- > L'augmentation d'avances liées à des arrangements de financement de contrats s'est chiffrée à 69,0 millions \$ au premier semestre de 2013, comparativement à néant pour la période correspondante de 2012, principalement en raison des avances reçues en vertu d'une entente de facilité de crédit sans recours de 201,0 millions \$ contractée avec des institutions financières au deuxième trimestre de 2013 pour financer le projet d'agrandissement *Grandir en santé* du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, comme il est indiqué à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre de 2013;
- > L'émission d'actions suivant l'exercice d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 18,3 millions \$ au cours des six premiers mois de 2013 (488 650 options sur actions à un prix moyen de 37,40 \$), comparativement à 5,6 millions \$ au cours des six premiers mois de 2012 (169 303 options sur actions à un prix moyen de 33,08 \$). Au 23 juillet 2013, 5 104 993 options sur actions étaient en circulation. À la même date, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation était de 151 578 267;
- > Pendant les premiers semestres de 2013 et de 2012, la Société a payé des dividendes totalisant respectivement 69,6 millions \$ et 66,5 millions \$.

9.3 – DETTE AVEC RECOURS – NOTE DE CRÉDIT

Le 22 mai 2013, Standard & Poor's a légèrement abaissé à BBB, avec une perspective négative, la note de crédit attribuée à la Société, qui conserve son statut d'investissement de première qualité. L'autre agence de notation qui évalue également la Société, DBRS, accorde à la Société une note de crédit de BBB (élevée) avec une perspective stable.

9.4 – DIVIDENDES DÉCLARÉS

Le 8 mars 2013, le 2 mai 2013 et le 2 août 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,23 \$ par action, payable le 5 avril 2013, le 30 mai 2013 et le 30 août 2013, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport aux dividendes trimestriels correspondants payés en 2012 de 0,22 \$ par action.

9.5 – RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES

(« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non définie par les IFRS du rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ».

Le RCPMA s'est établi à 10,3 % pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013, comparativement à 14,8 % pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2012.

9.6 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, et la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 27 des états financiers annuels consolidés audités de 2012 de la Société. Au cours des six premiers mois de 2013, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

10 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2013, SNC-Lavalin a constaté des produits de 170,8 millions \$ (deuxième trimestre de 2012 : 206,8 millions \$) et de 331,0 millions \$ (six premiers mois de 2012 : 358,0 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 56,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2013 (deuxième trimestre de 2012 : 19,5 millions \$) et de 77,5 millions \$ pour les six premiers mois de 2013 (six premiers mois de 2012 : 34,7 millions \$), respectivement. Pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2013, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 420,3 millions \$ (deuxième trimestre de 2012 : 171,3 millions \$) et de 743,8 millions \$ (six premiers mois de 2012 : 317,8 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 37,1 millions \$ au 30 juin 2013 (31 décembre 2012 : 23,3 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 211,4 millions \$ au 30 juin 2013 (31 décembre 2012 : 172,4 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 160,1 millions \$ au 30 juin 2013 (31 décembre 2012 : 141,5 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

11 – CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2013 conformément aux IFRS. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société pour plus d'information sur les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le deuxième trimestre de 2013, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les modifications appliquées en 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes afférentes, ont été divulguées dans les états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société et restent inchangées pour le deuxième trimestre de 2013, à l'exception du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite, qui n'est plus utilisé pour calculer la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies de la Société suite à l'application des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, applicables à compter du 1^{er} janvier 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous.

11.1 – NORMES ET MODIFICATIONS APPLIQUÉES EN 2013

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- > L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace les directives de consolidation de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et du SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- > L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- > L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- > L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.

- > L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- > Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- > Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, (« IAS 19 ») afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, afin d'éliminer le concept de rendement attendu des actifs, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- > L'International Accounting Standards Board a aussi publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
 - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
 - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
 - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
 - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
 - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

À l'exception des modifications à l'IAS 19, les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. La première application des modifications à l'IAS 19 a été mise en œuvre selon ses dispositions transitoires et s'est traduite par une application rétrospective selon les directives de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2012, les modifications à l'IAS 19 se sont traduites par une augmentation de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comprise dans les «frais de vente, généraux et administratifs »

au compte de résultat et par une diminution équivalente des pertes actuarielles constatées (ou une augmentation équivalente des gains actuariels constatés) à l'état du résultat global provenant de régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société. Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, qui est remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu des modifications à l'IAS 19. Les ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour chacun des quatre trimestres de 2012 se sont traduits par une augmentation de 1,1 million \$ des frais de vente, généraux et administratifs (chaque trimestre de 2011 : 0,4 million \$) et une diminution de 0,3 million \$ de la charge d'impôt sur le résultat (chaque trimestre de 2011 : 0,1 million \$) entraînant une diminution de 0,8 million \$ du résultat net (chaque trimestre de 2011 : 0,3 million \$) et une diminution équivalente des pertes actuarielles constatées (ou une augmentation équivalente des gains actuariels constatés) à l'état du résultat global pour chacun des quatre trimestres de 2012 et 2011, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société.

11.2 – NORME, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATION PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

L'interprétation et les modifications suivantes à la norme existante ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise :

- > L'interprétation IFRIC 21, *Prélèvements*, examine comment une entité doit comptabiliser les prélèvements imposés par des gouvernements, qui ne sont pas des impôts sur le résultat, dans ses états financiers.
- > *Les Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*) établissent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation et de ces modifications sur ses états financiers.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

12 – RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes, ainsi que certaines pratiques de gestion des risques de la Société, sont décrits à la section 14 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2012 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni à ces risques et incertitudes, ni à ces pratiques de gestion des risques, au cours des six premiers mois de 2013, à l'exception de :

L'ajout d'un facteur de risque

Si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Le 2 mai 2013, la Société a annoncé son nouveau plan stratégique visant à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité à long terme. Ce plan stratégique, décrit plus haut, présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées pour le modèle de concession d'infrastructure en favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements dans le portefeuille d'ICI. La mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique pose différents défis, que ce soit du point de vue de la gestion ou sur les plans organisationnels, administratifs, opérationnels ou autres. Elle pourrait entre autres nécessiter le recrutement, le perfectionnement, la motivation et la fidélisation de membres du personnel talentueux, l'aliénation de certains actifs d'ICI en temps opportun ainsi que des acquisitions stratégiques au besoin, le tout, dans l'optique de soutenir la stratégie de croissance de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de mener à bien une partie ou l'ensemble de son nouveau plan stratégique, ce sont ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité qui risquent d'en subir les effets défavorables. Même si la Société parvient à mettre en œuvre ce plan, il n'est pas garanti que ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité connaîtront une amélioration.

La reformulation d'un facteur de risque existant

À la suite du règlement intervenu entre la Société et le Groupe de la Banque mondiale annoncé le 17 avril 2013, le risque « la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes », énoncé dans le rapport financier de 2012 de la Société, sous « Rapport de gestion », a été reformulé ainsi :

En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, une enquête indépendante (l'« examen indépendant ») des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se rapportaient pas et à certains autres contrats. Le 26 mars 2012, la Société a annoncé les résultats de l'examen indépendant et les conclusions et recommandations du comité d'audit s'y rapportant au conseil d'administration, et elle a fourni les renseignements connexes aux autorités pertinentes. La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet de ces renseignements, et elle continue également d'examiner les questions de conformité (y compris des questions allant au-delà de la portée de l'examen indépendant), notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société.

La Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique et, à la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) relativement au projet bangladais.

Le 17 avril 2013, la Société a annoncé qu'un accord de règlement est intervenu concernant les enquêtes rendues publiques antérieurement par le Groupe de la Banque mondiale relatives au projet au Bangladesh et à un projet au Cambodge, qui comprend la suspension, pour une période de dix ans, du droit de SNC-Lavalin inc., une filiale de la Société, et de ses sociétés affiliées contrôlées de soumissionner et de se voir octroyer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale (l'« accord de règlement de la Banque mondiale »). La suspension pourrait être levée après une période de huit ans si les conditions énoncées sont pleinement respectées. Selon les conditions de l'accord de règlement de la Banque mondiale, la Société et certaines de ses filiales pourraient être

autorisées à soumissionner et à se voir attribuer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale; elles doivent pour cela se conformer à toutes les conditions en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale, y compris l'obligation de ne pas échapper à la sanction imposée. Par ailleurs, la Société devra à l'avenir collaborer avec la Banque mondiale en ce qui a trait à diverses questions de conformité en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale. L'accord de règlement de la Banque mondiale n'est assorti d'aucune sanction pécuniaire. L'accord de règlement de la Banque mondiale a amené certaines banques multilatérales de développement à emboîter le pas et à exclure, selon les mêmes modalités, SNC-Lavalin inc. et ses sociétés affiliées contrôlées.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours dans diverses juridictions au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions, notamment une enquête menée par l'autorité québécoise en valeurs mobilières, l'Autorité des marchés financiers, et des enquêtes menées par la GRC et les autorités suisses (y compris des enquêtes relatives au mandat de perquisition visant la Société exécuté par la GRC le 13 avril 2012). En outre, l'ancien chef de la direction de la Société et un ancien vice-président directeur de la Société ont été accusés de diverses fraudes par les autorités de la province de Québec, soi-disant en relation avec un projet mené par la Société dans la province de Québec, et ce même ancien vice-président directeur est détenu par les autorités suisses depuis avril 2012 relativement à des accusations criminelles qui pèsent contre lui, incluant des accusations de fraude.

La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps et de ressources à ces enquêtes, à l'accord de règlement de la Banque mondiale et à des questions connexes en cours, ce qui les a éloignés et pourrait continuer de les éloigner de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été et pourraient continuer d'être occasionnées relativement à ces enquêtes, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. De plus, la Société et/ou d'autres employés ou anciens employés de la Société pourraient faire l'objet de ces enquêtes ou d'autres enquêtes menées par des autorités d'application de la loi et/ou des autorités de réglementation relativement aux questions susmentionnées ou à d'autres questions, ce qui pourrait exiger un engagement additionnel de temps de la part des hauts dirigeants et l'utilisation d'autres ressources ou encore la réaffectation de ressources normalement destinées à d'autres fins.

La Société est actuellement incapable de déterminer quand ces enquêtes seront achevées, si d'autres enquêtes sur la Société seront ouvertes par ces autorités ou d'autres autorités, ou si les enquêtes en cours seront élargies. Bien que la Société continue de coopérer avec les autorités responsables des

enquêtes en cours, dans l'éventualité où des autorités de réglementation, des autorités d'application de la loi, des autorités administratives ou des tierces parties décidaient d'entreprendre des mesures contre la Société ou de lui imposer des sanctions à l'égard d'éventuelles violations de la loi, de contrats ou autres, ces mesures ou autres recours, que les violations soient réelles ou alléguées, pourraient faire en sorte que la Société soit dans l'obligation de payer des amendes ou dommages-intérêts importants, de consentir à d'autres injonctions relativement à sa conduite future, ou se voit imposer d'autres sanctions, y compris une interdiction temporaire ou permanente de participer à des projets menés par certains organismes administratifs (tel que l'accord de règlement de la Banque mondiale) ou gouvernements, ce qui pourrait avoir, dans tous les cas, une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les liquidités de la Société ainsi que sur le cours du marché de ses valeurs mobilières cotées en Bourse. De plus, ces enquêtes et l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale), ainsi que la publicité négative découlant de celles-ci, pourraient nuire à la réputation de SNC-Lavalin et à sa capacité de faire des affaires. Enfin, les conclusions ou l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale) pourraient avoir une incidence sur le déroulement des recours collectifs mentionnés à la note 14B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2013.

13 – INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS,
SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR
ACTION)

	2013		2012 ⁽¹⁾				2011 ⁽¹⁾	
	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE
Produits	1 943,4 \$	1 900,3 \$	2 421,5 \$	1 975,3 \$	1 906,3 \$	1 787,9 \$	2 118,1 \$	1 779,5 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:								
Provenant de l'Autoroute 407	21,8 \$	16,8 \$	56,6 \$	14,7 \$	14,7 \$	14,7 \$	17,2 \$	13,8 \$
Provenant d'AltaLink	17,5	13,6	16,7	13,6	12,9	11,3	17,5	7,6
Provenant des autres ICI	27,7	4,6	(2,9)	2,6	2,9	(0,9)	4,8	4,2
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(104,7)	18,6	23,4	83,2	1,2	41,2	36,2	98,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(37,7)	53,6	93,8	114,1	31,7	66,3	75,7	124,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,1	0,2	(0,2)	0,2	0,2	0,1	3,1
Résultat net	(37,5) \$	53,7 \$	94,0 \$	113,9 \$	31,9 \$	66,5 \$	75,8 \$	127,3 \$
Résultat de base par action (\$)	(0,25) \$	0,35 \$	0,62 \$	0,76 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,82 \$
Résultat dilué par action (\$)	(0,25) \$	0,35 \$	0,62 \$	0,75 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,82 \$
Dividendes déclarés par action (\$)	0,23 \$	0,23 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,21 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

14 – CONTRÔLES ET PROCÉDURES

14.1 – NOMINATION

Le 3 avril 2013, la Société annonçait qu'Alain-Pierre Raynaud deviendrait son nouveau chef des affaires financières et membre du Bureau du président dès le 1^{er} juin 2013. M. Raynaud est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un doctorat en économie. Il a travaillé 32 ans dans les secteurs de l'énergie, de l'automobile et bancaire, où il a acquis une expérience internationale considérable au sein de grandes entreprises d'envergure mondiale spécialisées dans la gestion de projets en Europe et en Asie. M. Raynaud succède à Gilles Laramée au poste de chef des affaires financières de SNC-Lavalin.

14.2 – ATTESTATION

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- > L'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis; et
- > L'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1^{er} avril 2013 et se terminant le 30 juin 2013, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

15 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA FIN DE LA PÉRIODE

En juillet 2013, AltaLink a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme portant intérêt à un taux de 4,446 %, échéant en 2053 et ayant égalité de rang avec toutes les dettes de premier rang existantes et éventuelles d'AltaLink. Le produit de cette émission a été affecté par AltaLink au remboursement d'une partie de sa dette à court terme, présentée comme une dette à court terme sans recours provenant des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société.

Aussi en juillet 2013, la Société a reçu une confirmation de réclamation alléguant des pénalités de retard au titre d'un projet à prix forfaitaire en Algérie. La Société poursuit actuellement des pourparlers avec le client et entend prendre toutes les mesures nécessaires pour contester ces pénalités, y compris des mesures pour récupérer les coûts supplémentaires qu'elle a engagés.

Aussi en juillet 2013, la Société a fait l'objet d'une tentative inattendue de retrait au montant de 47,0 millions \$ en vertu de lettres de crédit couvrant un acompte reçu et la bonne exécution et émises précédemment au profit du client d'un projet en Libye. Pour l'instant, la Société n'a été informée d'aucune réclamation liée à l'acompte reçu ou à la bonne exécution. Le projet a été interrompu depuis le début de la révolution civile en Libye. La Société entend faire la lumière sur la situation entourant cette tentative de retrait en vertu de lettres de crédit et prendre tous les moyens, juridiques ou autres, pour empêcher tout retrait.

Au deuxième trimestre de 2013, la Société a constaté des pertes de 70,1 millions \$ pour la confirmation de réclamation alléguant des pénalités de retard et de 47,0 millions \$ pour la tentative de retrait en vertu de lettres de crédit.